



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 janvier 2024

REPRISE DES CLASSES LE MERCREDI 31 JANVIER 2024 POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SUD

Le rectorat porte à la connaissance des familles et des personnels que les cours seront assurés normalement dans tous les collèges et lycées de l'académie, à compter du mercredi 31 janvier 2024. Ils reprendront notamment dans les communes de Cilaos, Étang-Salé, Petite-Île, Saint-Joseph et Saint-Pierre.

Seuls les collèges et lycées de Saint-Louis ne pourront pas accueillir les élèves, en raison des intempéries.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

Rectorat de La Réunion
24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9